



PETERSBACH

BULLETIN COMMUNAL 2020

• S PETERSCHBÄCHER BLAEDEL •



☎ 03 88 70 45 61
Fax : 03 88 70 48 43
mairie.petersbach@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du
secrétariat de la Mairie :

Lundi	13h30 - 17h30
Mercredi	8h - 12h
Jeudi	15h - 19h
Vendredi	13h - 17h

Bienvenue sur le site de Petersbach



Consultez le site internet de la commune

www.petersbach.fr



Suivez-nous sur Facebook : Commune de Petersbach



ETAT CIVIL 2019

Décès

LAGRUE Gilles, 73 ans
 HELMSTETTER née ETTER Gerda, 88 ans
 SERFASS née KÜSTER Jeanine, 88 ans
 LEHMANN née ROEHRIG Marie Louise, 90 ans
 STURTZER née DORMEYER Anneliese, 65 ans
 BRUMM Jeannot, 72 ans
 HELMSTETTER Richard, 88 ans
 LUX René, 84 ans
 JUNG Frédéric, 89 ans
 JUNG Eugène, 88 ans
 ZIMMERMANN née SERFASS Gertrude, 89 ans
 SCHMITT Christian, 69 ans
 HEITZ née TRITSCHER Alphonsine, 89 ans
 JUNG née JAMING Octavie, 77 ans

Naissances

LEFEVRE Lucas le 25 janvier
 BAY KUCHLY William le 31 janvier
 TARTE Loan le 27 février
 BECK Léo le 13 juillet
 ETTER Charline le 25 septembre
 MEYER Lyana Marie Emma le 26 septembre

Mariages



CHANRION Guillaume et HELMSTETTER Céline,
 le 18 mai
 IRMAK Selahattin et ORDITZ Anissa, le 26 octobre
 STOLTZ Patrick et HUSS Sabine, le 16 novembre

PACS

3 PACS (PActe Civil de Solidarité) ont été conclus à la mairie de Petersbach en 2019.

80 ans :

Grands anniversaires 2019

- 26 mai, ZIMMERMANN Gérard
- 7 octobre, GANGLOFF Maryvonne

85 ans :

- 14 mars, JANES Berthe
- 15 mars, LUX Jacqueline
- 17 avril, HELMSTETTER Hedwige
- 29 avril, HEITZ Elfriede
- 17 mai, JUNG Lotti
- 28 septembre, BIEBER Robert



90 ans et + :

- 9 février, WERNER Paul, 92 ans
- 19 mars, ZIMMERMANN Louis, 92 ans
- 10 août, GRIEBEL Georgette, 95 ans
- 5 septembre, ZIELINGER Nelly, 93 ans
- 20 octobre, KUHN Georgette, 92 ans
- 29 novembre, WERNER Irène, 92 ans

Le mot du 1^{er} Adjoint

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

L'année 2019 a connu un dénouement tragique pour la commune de Petersbach, puisque nous avons subi la perte cruelle et subite de notre maire SCHMITT Christian.

Christian s'est investi sans relâche tout au long de ses divers mandats pour embellir et moderniser la commune. Il a notamment activement contribué à accompagner le développement économique des Grands Chais de France.

Il a toujours soutenu les différents projets et associations de la commune, son seul but étant d'améliorer la vie quotidienne des habitants de Petersbach.

L'équipe municipale dirigée par Christian a mené à bien divers chantiers dont à rappeler les principaux : construction de la caserne des sapeurs-pompiers, construction de la bibliothèque, réfection du réseau d'assainissement, aménagement d'un nouveau lotissement « Les Vergers », construction d'un bassin d'orage et rénovation avec mise aux normes des bâtiments communaux et des églises.

Complicité, franche camaraderie, amitié sont les mots qui me viennent à l'esprit lorsque je passe en revue dans ma tête les séances de travail, les réunions, les moments conviviaux avec Christian depuis notre enfance. Il a su tisser des relations constructives et loyales avec l'ensemble des partenaires économiques et politiques du secteur.

Petersbach doit maintenant faire son deuil et avancer, mais nous n'oublierons jamais la gentillesse et l'investissement sans limites dont il a fait preuve pour la commune. C'était un travailleur acharné, il mettait du cœur et de l'énergie dans tout ce qu'il faisait, malgré les lourdeurs administratives et la complexité des dossiers à traiter.

Je voudrais remercier chaleureusement l'équipe municipale, le personnel communal pour le travail accompli et leur investissement quotidien au fonctionnement de la commune.

Je conclus en souhaitant bonne chance et une grande réussite à la future équipe municipale pour mener à bien les différents projets.

L'Adjoint au Maire, HELMSTETTER Rémy

HOMMAGE A CHRISTIAN SCHMITT

Élu au conseil municipal en 1977, Adjoint au Maire de 1980 à 1989 et Maire de Petersbach de 1989 à 2019, mais aussi chef du corps des sapeurs-pompiers de 1981 à 1989, Christian SCHMITT aura consacré plus de 40 ans à la vie du village.

Entièrement dévoué à sa commune, homme de culture et de valeurs, Christian était un homme engagé, compétant et méticuleux. Il a su être constructif en insufflant une dynamique pour faire aboutir les nombreux dossiers, qui ont transformé le village ces dernières décennies, toujours dans le souci de la rigueur et de la gestion efficace de l'argent public.

Il a œuvré (avec notamment Philippe Richert, son ami) pour que les Grands Chais de France, pourvoyeur d'importantes ressources financières et d'emplois pour la commune, puissent s'agrandir (encore dernièrement) et surtout rester et investir à Petersbach à un moment où l'on pouvait craindre une délocalisation.

Cette longue liste de réalisations qu'il a portées et faites aboutir est non exhaustive. Voici un petit aperçu des moments forts de son engagement communal :



Réaménagement d'une grande partie des rues du village avec le renouvellement de tous les réseaux d'assainissement, de la voirie, des trottoirs, des lampadaires, des poteaux d'incendie, aménagement de bassins d'orages ...



Construction d'un club house



Transformation d'une ancienne grange en bibliothèque et en salle de répétition de l'harmonie

Réfection de la fontaine communale avec transformation de la réserve d'incendie en espace vert.

Remembrement du ban communal, réfection de chemins ruraux.



Création du lotissement "Les Prés" (6 lots) et du lotissement "Les Vergers" (28 lots) avec une aire de jeux pour enfants pour cette dernière.



Construction du centre de secours et de l'atelier communal, d'un club-house, aménagement d'un bâtiment relais, de la fontaine et du verger-école.



Rénovation de bâtiments communaux : école, mairie, églises catholique et protestante avec mise aux normes de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, monument aux morts, logements communaux.



TRAVAUX

Travaux réalisés en 2019

- **Aménagement d'une aire de jeux située au lotissement "Les Vergers" :** nous avons réalisé cette année l'aménagement d'une aire de jeux pour un montant de 64 161,60 € TTC. Ces travaux ont démarré mi-avril 2019 pour une durée de 1 mois et demi et se sont achevés fin mai 2019.

Ce projet a été attribué à la société KOMPAN pour les agrès et à la société WENDLING pour ce qui est de la réalisation des terrassements des plates-formes. Le suivi des 5 phases de travaux a été effectué par le bureau d'études BEREST de Phalsbourg :



- phase 1 terrassements – aménagement de voirie,
- phase 2 installation des scellements de jeux,
- phase 3 réalisation des revêtements de sol,
- phase 4 installation des jeux,
- phase 5 finition des abords – engazonnement.

L'ouverture s'est faite courant de l'été suite à la mise en conformité du mobilier.

Le règlement d'utilisation est affiché à l'entrée et les horaires y sont également indiqués.

Nous souhaitons que les enfants s'amuse tout en respectant ce lieu afin que celui-ci perdure et qu'il ne représente pas de danger pour ses usagers.

- **Pose de 2 réseaux d'assainissement d'eaux pluviales :** La société Rauscher a réalisé la pose de 2 réseaux d'assainissement d'eaux pluviales diamètre 800 mm, pour un montant de 93 481,80 € TTC. Le suivi de chantier a été réalisé par le bureau d'études EMCH & BERGER.

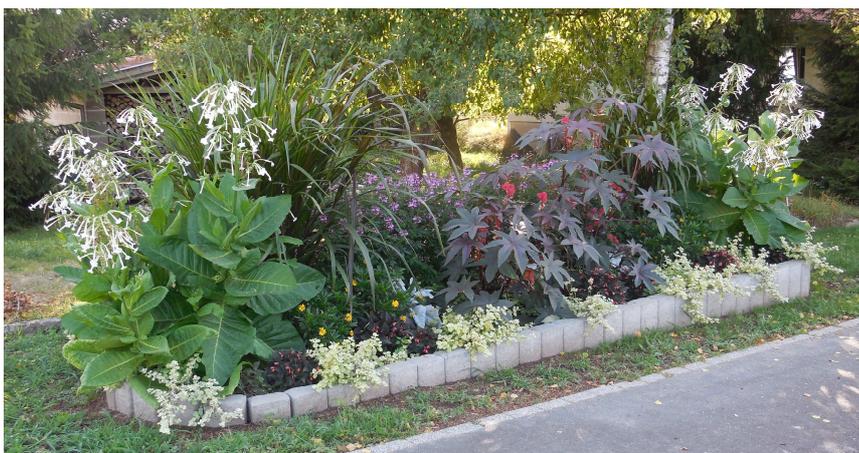


Ces deux nouveaux réseaux permettent d'assurer une meilleure évacuation des eaux pluviales de la rue Principale, de la rue des Champs, de la rue des Prés et de leurs bassins versants. Les travaux ont démarré le 23 août et ont pris fin en octobre 2019.

L'engazonnement sera effectué par l'entreprise ID VERDE au courant du printemps 2020.

TRAVAUX

- **Autres travaux :** La commune a réalisé courant de l'année 2019 divers travaux d'entretien :
 - Réhabilitation d'anciens réseaux d'assainissement d'eaux pluviales en réalisant un curage et un chemisage.
 - Mise à niveau et remplacement des pièces de voirie (grilles + tampons) par l'entreprise Rauscher dans la rue de la Division Leclerc.
 - Remise aux normes et rénovation des logements communaux.
 - Remplacement de la porte du garage de la mairie et du meuble de cuisine de la salle polyvalente.
 - Aménagement de la fontaine et de l'espace vert rue des champs, réalisé par une entreprise du village : A&J CREATION et son fleurissement par les ouvriers communaux,
 - Aménagement de l'entrée du village en venant de Struth réalisé : par les ouvriers communaux,
 - Remplacement des lampadaires du lotissement Pochum par l'entreprise SOBECA (en partenariat avec la Communauté de Communes Hanau – La Petite Pierre).



Aménagement de l'espace vert rue des Champs



Aménagement de la fontaine

Travaux prévus en 2020

- Les travaux de rénovation intérieure et extérieure du château d'eau de Petersbach seront réalisés au printemps 2020 par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Drulingen et environs.

INFORMATIONS

Tableau des emprunts en cours

Date début	Date fin	Objet	Organisme prêteur	Durée	Taux Fixe	Périodicité de remboursement	Capital des prêts à l'origine	Capital des prêts au 01-01-2020	Montant des échéances en 2020 Capital+Intérêt	
30.09.2009	30.06.2021	Travaux d'assainissement	CE Alsace	12	3.91%	trimestrielle	450 000	56 250	39 149	
31.03.2012	31.12.2021	Réaménagement Division Leclerc	BFCM	10	4.03%	trimestrielle	300 000	67 500	31 965	
30.09.2015	30.06.2028	Travaux d'assainissement	BFCM	13	1.40%	trimestrielle	800 000	554 276	67 416	
							Total	1 550 000	678 026	138 530
01.09.2017	31.08.2020	Crédit relais de 400 000 € Réaménagement des 3 rues	BFCM	3	0.70 %	Reste à rembourser : 200 000 + intérêts				

Lotissement Les Vergers

A VENDRE

15 terrains viabilisés de 6 à 10 ares
Prix de l'are : 5 160 € TTC



LES AIDES AUX TRAVAUX : LE PIG RÉNOV'HABITAT 67



**Vous souhaitez améliorer le confort énergétique de votre logement ?
Le Département vous soutient financièrement dans votre projet de rénovation !**

Contactez gratuitement le bureau d'études missionné par le Département sur votre territoire :
Urbam Conseil au 03 29 64 45 16 ou par mail : pig67@urbam.fr

COMMUNIQUÉS

Acquisition d'un broyeur par l'Association Arboricole

L'association arboricole de Petersbach a fait l'acquisition d'un broyeur d'un montant de 15 240 € subventionné à hauteur de 4 240 € par la commune et de 2 000 € par le SMICTOM de Saverne.

Des journées de broyage seront régulièrement organisées au verger-école : les particuliers pourront y déposer leurs branches d'un diamètre maximum de 10 cm pour les faire broyer.

Le broyat obtenu pourra être utilisé par l'association pour le paillage des arbres fruitiers.

Le broyage des sapins de Noël sera renouvelé tous les ans en janvier.



Décharge municipale

D'avril à novembre 2020, la décharge sera ouverte de **8h à 12h** les samedis suivants :

11 – 25 avril	1 – 22 août
9 – 23 mai	5 – 19 septembre
6 – 20 juin	3 – 17 – 31 octobre
4 – 18 juillet	14 – 28 novembre



RAPPEL : Les dépôts autorisés sont :

- Déchets végétaux, terreux et pierreux.
- Gravats et déblais de démolition ou de terrassement en petite quantité.
- Sont interdits les matériaux bois, plâtre, et autres qui sont collectés par la déchèterie mobile (ouverture de **11h à 18h**, le 2^{ème} mercredi du mois toute l'année et le 4^{ème} mercredi du mois de mai à octobre).

De **décembre 2020** au mois de **mars 2021**, la décharge sera ouverte de **9h à 11h** les samedis suivants :

12 décembre 2020	16 janvier 2021	13 février 2021	13 mars 2021
------------------	-----------------	-----------------	--------------

Toutefois en cas de fortes chutes de neige ou de verglas, la décharge ne sera pas ouverte.



Modification des horaires d'ouverture de la mairie

Les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie à compter du **16 mars 2020** sont les suivants :

Lundi	13h30 - 17h30
Mercredi	8h00 - 12h00
Jeudi	15h00 - 19h00
Vendredi	13h00 - 17h00

COMMUNIQUÉS

Payer ses impôts et amendes en espèces et carte bancaire

C'est au cours du 1^{er} semestre 2020 que certains buralistes pourront proposer à leurs clients de payer leurs impôts (en espèces dans la limite de 300 € et par carte bancaire) directement dans les bureaux de tabac. Cette expérimentation sera mise en place dans 18 départements, dont le Bas-Rhin (pour une généralisation au niveau national au 1^{er} juillet 2020).

Les contribuables pourront payer leurs impôts ou leurs factures du service public en espèces et en carte bancaire chez les buralistes, en partenariat avec la Française des jeux. Plus pratique et plus facile : les usagers auront accès à un nombre significatif de guichets supplémentaires qui proposent des horaires d'ouvertures élargis.

Quels sont les paiements concernés ?

Tous les montants payables aux guichets de la DGFIP (*Direction Générale des Finances Publiques*) pourront l'être chez un buraliste : le solde éventuel de l'impôt sur le revenu (dorénavant prélevé à la source), la taxe d'habitation, la taxe foncière... mais aussi et surtout les factures de crèche, de cantine ou d'hôpital et les amendes qui représentent plus de 70% des paiements aux guichets.

Les usagers pourront donc :

- Pour les **créances fiscales et produits émis par les collectivités locales ou établissements publics de santé** (type crèche, cantine ou hôpital) : **payer en espèces des montants inférieurs à 300 € ou en carte bancaire sans limitation de montant.**
- Pour les **impôts** : **payer en espèces ou par carte bancaire dans la limite de 300 €** (obligation de paiement dématérialisé pour tout montant d'impôt supérieur à 300 € articles 1680 et 1681 sexies-2du Code Général des Impôts).

Le réseau des buralistes s'engage :

- à orientation des usagers vers le bon service, en cas de demande ne relevant pas de leur compétence ;
- à proposer un accueil adapté aux personnes en situation de handicap ;
- à évaluer régulièrement la satisfaction des usagers.

Naturellement, **les buralistes n'auront pas accès aux données fiscales personnelles des usagers.**

ENVIRONNEMENT



Déchets : STOP aux dépôts sauvages !



A l'heure où chacun a conscience qu'il est important de respecter l'environnement, certains continuent de pratiquer des dépôts sauvages. En ville comme en pleine nature, ceux-ci représentent un risque sanitaire et écologique et ont un coût important pour la collectivité qui doit ensuite les collecter.

Des dépôts sévèrement réprimandés

Tout dépôt de déchets effectué par des particuliers en dehors des dispositifs prévus à cet effet est puni par la loi, par des contraventions allant de 68 à 1 500 €. Si le dépôt sauvage est effectué à l'aide d'un véhicule, ce dernier peut également être confisqué par les autorités.

Les dépôts sauvages de déchets professionnels sont punis de peines encore plus lourdes (jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement).

■ Votre bac orange déborde

Le Smictom vous donne des conseils pour réduire votre production de déchets sur www.smictomdesaverne.fr. Si cela ne suffit pas, contactez le Smictom pour revoir votre dotation en bac.



ENVIRONNEMENT

Tri des déchets : comment trier ?



Comment trier ?



Flaconnages plastiques vides
Alimentaire (bouteilles d'eau, de lait, d'huile, de soda...)
Hygiène (shampooing, gel douche, ...)
Entretien (lessive, produit vaisselle, ...)



Papiers
Journaux, magazines, prospectus, annuaires...



Emballages en carton
Briques alimentaires, Emballages (baril de lessive, céréales, yaourts...)



Métaux
Boîtes de conserves, barquettes alu, canettes, bombes aérosol, bouteilles de sirop, ...





Verre
Bouteilles (vin, bière, jus de fruits)
Pots et bocaux en verre (yaourts, confiture, ...)





Déchets non recyclables
Pots de yaourts, vaisselle jetable, blisters
sacs et films plastique, emballages polystyrène, barquettes plastique, couches, mouchoirs en papier, ...





Déchets organiques
Déchets de cuisine (épluchures, petits restes de repas (hors viande), marc de café, coquilles d'œufs, ...)
Déchets verts (tonte de gazon en petite quantité, branchages broyés, feuilles mortes, litière de hamster...)



 Métaux, ferraille	 Gravats	 Bois	 Végétaux	 Huiles	 Ampoules basse consommation, néons
 Meubles, électroménager	 Autres encombrants	 Cartons	 Déchets dangereux (peintures, solvants...)	 Batteries, piles	 Cartouches imprimante, dosettes café

Pour ces déchets, pensez déchèterie !

Un doute ?
Jetez dans la poubelle orange, ou appelez au 03 88 02 21 80



Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Smictom de la Région de Saverne au 03 88 02 21 80.

Maison de l'Intercommunalité – 10 route d'Obermodern – 67330 Bouxwiller

Tél. : 03 88 71 31 79 - Mèl : accueil@hanau-lapetitepierre.alsace

 Suivez-nous sur Facebook : Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre

Découvrez nos nouveaux sites internet :



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays de La Petite Pierre : fin de la phase de concertation

Le projet de PLUi vous a été soumis dans le cadre d'une enquête publique qui s'est déroulée du 14 octobre au 16 novembre derniers. Douze permanences animées par des commissaires enquêteurs indépendants se sont ainsi déroulées sur l'ensemble du secteur. Le rapport rendu par les commissaires enquêteurs a été analysé par les élus de la Communauté de Communes en collaboration avec les élus communaux qui ont pu y apporter des adaptations.

Le projet de PLUi du Pays de La Petite Pierre a ensuite été approuvé à l'unanimité lors du Conseil communautaire du 6 février 2020. Il sera applicable courant mars. Il est opposable à toute autorisation du droit des sols (permis de construire, certificat d'urbanisme, déclaration préalable,...).

Un portail pour consulter le PLUi :

Le PLUi est tenu à la disposition du public dans votre mairie et au siège de la Communauté de Communes.

Il sera également publié sur le géoportail de l'urbanisme qui permet une consultation des documents plus adaptée au grand public. Il suffit de cliquer sur sa parcelle pour en connaître le classement. Ce géoportail est le fruit d'un partenariat entre le Ministère de la Cohésion des Territoires et l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Il a pour mission de rendre accessibles les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique à tous les utilisateurs du site. Les visiteurs, qu'ils soient des particuliers, des professionnels de l'urbanisme ou des établissements publics peuvent consulter pour le territoire qui les intéresse la réglementation d'urbanisme qui s'y applique.

Géoportail de l'urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Ouverture d'un Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)

Dans le cadre de son engagement en faveur de la petite enfance, la Communauté de Communes a ouvert le 16 octobre dernier en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales une nouvelle structure dédiée au soutien à la parentalité : un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) à Ingwiller.

Le LAEP est un espace convivial où sont accueillis les jeunes enfants de la naissance à 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent (oncle, tante, grands-parents...). Les futurs parents sont également les bienvenus.

Tout à la fois, lieu d'écoute, de découverte et de socialisation, le LAEP propose un service de proximité qui encourage les liens, la parole et où le jeu est un support pour favoriser la relation adulte-enfant. Les usagers s'y rencontrent en toute convivialité et peuvent partager leurs expériences, trouver des conseils. L'enfant y développe son rapport à lui-même, aux autres et au monde. C'est aussi un endroit où les parents peuvent faire une pause dans leur quotidien et rompre l'isolement. Ce n'est pas un mode de garde, car l'adulte est présent durant toute la durée de l'accueil et à l'entière responsabilité de l'enfant qu'il accompagne.

Service est gratuit - fréquentation libre dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité.

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) - Maison de la petite enfance - 3b, rue du Fossé – 67340 Ingwiller

Tél. 03 88 89 69 50 - Horaires : Mercredi de 14h à 18h et vendredi de 8h15 à 12h15

CÉRÉMONIES

Visite du Sous-Préfet le 26 février 2019

Joël Dubreuil, sous-préfet de Saverne, a été accueilli en mairie pour une réunion de présentation de la commune.

Christian Schmitt, le premier magistrat, a brièvement présenté son village avant d'interpeller le représentant de l'État au sujet de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Ce dernier, visiblement un peu surpris par les chiffres annoncés, s'est voulu plutôt rassurant sur ce point tout en indiquant qu'il allait vérifier ces données afin d'apporter à la commune une réponse plus précise.

S'en est suivie la visite de la station d'épuration et des Grands Chais de France.



Cérémonie du 29 avril 2019

Une cérémonie en hommage à 21 jeunes de Petersbach, tombés lors de la guerre 39-45, a été organisée le 29 avril 2019. Normands et Alsaciens ont fraternisé, à quelques jours de l'armistice du 8 mai 1945. Une journée dédiée au souvenir s'est tenue à Petersbach. Jean Bézard, secrétaire de l'association Solidarité normande aux incorporés de force d'Alsace-Moselle (Snifam), et Nicole Aubert ont spécialement effectué le déplacement jusque dans les Vosges du Nord.



Les deux Normands sont d'abord intervenus devant les élèves du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) puis ils ont rendu un premier hommage à René Briwa. Une poterie remplie de terre issue du village de Le Désert a ainsi été déposée par Jean Bézard, secrétaire de l'association Solidarité Normande aux Incorporés de Force d'Alsace-Moselle, sur sa tombe au cimetière de Petersbach. Une cérémonie a ensuite eu lieu devant le monument aux morts, place de la mairie.

CÉRÉMONIES

Fête nationale et félicitation à Clémentine Hoffmann

La commune de Petersbach a célébré la fête nationale le 13 juillet devant le monument aux morts. La cérémonie a commencé par le défilé des sapeurs-pompiers et de l'harmonie de Petersbach.

Cette cérémonie a permis aux élus municipaux de mettre à l'honneur des sapeurs-pompiers, mais aussi Clémentine Hoffmann, jeune femme originaire de Petersbach, qui s'est fait connaître lors de l'émission « The Voice » sur TF1.



Remise des prix du fleurissement le 25 octobre 2019

Invités par la municipalité, les lauréats du concours des maisons fleuries se sont retrouvés lors d'une réception à la salle polyvalente. Le maire Christian Schmitt et les responsables de la commission du fleurissement ont accueilli les mains vertes. Ils leur ont adressé leurs vives félicitations et souligné le travail de toutes celles et ceux qui, par leur persévérance, participent à l'embellissement du village.



Les lauréats, dont les maisons ont été sélectionnées, se sont vus remettre un arrangement floral.

Il s'agit de Séverine Janes, Liliane Cron, Claudia Trappler, Bernard Trappler, Anneliese Brumm, Fabienne Zimmermann, Mireille Hurstel, Valérie Oster, Remy Jung, René Jung, Carine Jung, Dorothee Helmstetter, Laure Dorn, Christiane Cron, Micheline Janes et Laetitia Demoulin. Pour prolonger ce moment convivial, la commune a offert le verre de l'amitié.

ANIMATIONS & SERVICES

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture

Notre équipe d'une douzaine de bénévoles se relaye pour vous accueillir et vous conseiller :

Le lundi de 14h à 16h30 (jusqu'à 17h en période scolaire)

le mercredi de 14h à 16h30

le vendredi de 19h à 20h

le samedi de 14h à 16h.

Vous pouvez emprunter

3 livres pour 3 semaines - 2 DVDs pour 2 semaines - 2 CDs pour 2 semaines

L'abonnement est gratuit pour l'emprunt de tous les documents et pour tous les âges.

Les animations et activités

- **En 2019** : la bibliothèque a organisé :

- un goûter-contes durant les vacances au mois de février

- **Tout au long de l'année scolaire**, accueil des classes de maternelles et animation par les bénévoles dans les écoles de La Petite-Pierre – Struth et Tieffenbach.

- organisation de la représentation « D'Stettler » avec l'association pour la gestion de la salle polyvalente au mois d'avril

- rencontres du « Bel Age » une fois par mois un vendredi après-midi avec des discussions, des jeux de société, des lectures, le tout avec café, gâteaux. Lors de la rencontre du mois de juin une sortie a eu lieu à l'auberge d'Imsthal où nous avons profité de la belle terrasse pour un repas en commun et d'une balade autour de l'étang.

Si le cœur vous en dit que vous soyez lectrice, lecteur ou non, vous serez les bienvenus.

Les bénévoles

En dehors de leur présence aux permanences et lors des activités, les bénévoles ont participé à des formations et des rencontres.

La rencontre du 18 juin avec les bénévoles des bibliothèques et points lecture de Lohr-Bust-Eschbourg-La Petite-Pierre, les maires de ces communes et des représentants de la BDBR a été organisée pour réfléchir et imaginer des façons de travailler ensemble sur le secteur.

Ainsi pour commencer ils ont : échangé les répertoires des bénévoles afin de pouvoir se joindre facilement, rencontré l'équipe de Bust et visité le point lecture lors d'une soirée au mois d'octobre...

Pour affirmer la bonne entente de l'équipe il arrive que les bénévoles se retrouvent lors de soirées récréatives chez les uns ou les autres.

Toute personne intéressée par les activités de notre belle bibliothèque sera la bienvenue pour se joindre à l'équipe en place.



Animation régulière dans la salle polyvalente

YOGA : Les **mardis** de septembre à juin (hors congés scolaires) à 20h.

Renseignements : Parva Petra Sport Loisirs et Culture de La Petite Pierre, au 03 88 00 60 39.

Ateliers du Relais Assistants Maternels (RAM) : Les **mardis matin** : **24 mars, 7 avril, 5 et 19 mai, 5 et 16 juin.**

Renseignements : 3b rue du Fossé 67340 INGWILLER – 03 88 89 69 50 – ram@hanau-lapetitepierre.alsace

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI) PETERSBACH, STRUTH, TIEFFENBACH, LA PETITE PIERRE

Cantine scolaire et accueil du soir après l'école – salle polyvalente



Prix du repas : 5,20 € pour l'année scolaire 2019-2020.

Inscriptions régulières ou occasionnelles. **Suite à une forte augmentation de la fréquentation de la cantine scolaire et pour faciliter la gestion avec le traiteur, il est demandé aux parents, en cas d'absence ou d'empêchement de l'enfant inscrit régulièrement, de prévenir Mme GREINER Odile avant 8h45 au 06 71 87 68 13, au-delà de ce délai le repas sera dorénavant facturé.**

Les repas sont livrés par un traiteur.

La fréquentation de la cantine et l'accueil du soir ont augmenté par rapport à l'année 2018-2019. Une moyenne de 25 élèves fréquentent la cantine tous les midis et une moyenne de 5 enfants fréquentent l'accueil du soir.

Coût de l'accueil pour l'année scolaire 2018-2019 :

de la fin de la classe jusqu'à 18H : 3,00 € *

de la fin de la classe jusqu'à 19H : 5,00 € *

Inscriptions régulières ou occasionnelles.

En cas d'absence ou d'empêchement de l'enfant, les parents devront prévenir Mme GREINER Odile **avant 8h45 au 06 71 87 68 13.**

Le goûter est à fournir par les parents.

* L'heure commencée sera facturée intégralement.



POUR EN SAVOIR PLUS & TELECHARGER LES FICHES D'INSCRIPTIONS :

**www.petersbach.fr ⇒ Enfance/Jeunesse ⇒ Cantine/Accueil du soir
ou auprès du secrétariat de mairie de Petersbach**

Ecole du dehors – Découvrir la nature pour apprendre à l'aimer et la respecter

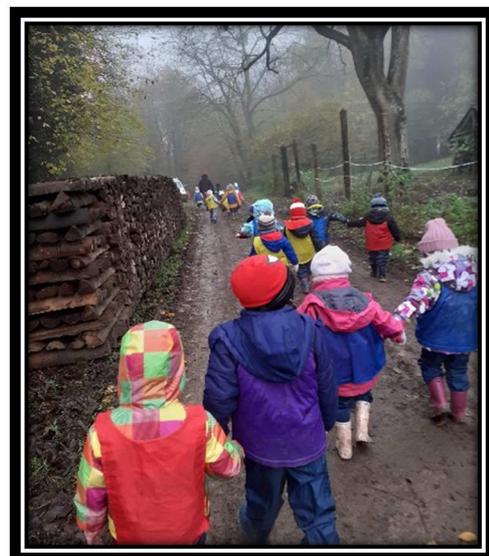


Chaque jeudi matin, peu importe la météo, les élèves des deux classes de l'école maternelle se rendent soit en forêt rejoindre la cabane construite en collaboration avec l'ONF, soit au verger-école de Petersbach, pour vivre des expériences concrètes, effectuer des

activités au programme de l'école maternelle : sport, sciences, art, langage... et se reconnecter avec la nature.

Munis de bottes et d'un sur pantalon (fourni par l'école), les élèves participent à des activités collectives, en groupe, en binômes ou individuelles. Celles-ci peuvent être libres, semi-dirigées ou totalement dirigées par des consignes très précises.

Durant l'hiver, la matinée s'achève souvent autour du feu avec une tisane chaude et une petite collation.





LES ASSOCIATIONS

Les Sapeurs-Pompiers

Les sapeurs-pompiers de Petersbach, une **équipe de 36 hommes et femmes, tous volontaires, sont sortis 561 fois en 2019 avec leurs 9 engins : 309 fois sur le secteur de l'Unité Territoriale** (Erckarstwiller, Eschbourg-Graufthal, Frohmuhl, Hinsbourg, La Petite Pierre, Lohr, Petersbach, Pfalzweyer, Struth, Tieffenbach, Schoenbourg, Weislingen et Ottwiller) **et 252 fois hors de ce secteur pour venir en aide à la population** : assistance à personne, incendie, accident, protection de l'environnement.

Pour **devenir pompier volontaire, on peut s'engager à partir de 16 ans** en suivant une formation initiale ou en rejoignant la **section des Jeunes Sapeurs-Pompiers dès l'âge de 11 ans**.

L'Amicale est la **partie associative** des Sapeurs-Pompiers et regroupe les jeunes, les actifs et les anciens. Au travers de ses activités, l'Amicale permet à ses membres de se retrouver dans une ambiance conviviale nécessaire pour tisser des liens.



Pour tout renseignement, passez à la caserne ou contactez-nous par mail : ut.petersbach@sdis67.com



L'école de musique et l'Harmonie



Dans un cadre convivial, **les répétitions ont lieu une fois par semaine**, pour répéter les morceaux du répertoire varié. Nous animons quelques sorties mais préparons surtout 2 concerts annuels : **un concert de Nouvel An** à l'église ainsi qu'**un concert de printemps** à la salle polyvalente dont vous trouverez les dates dans le calendrier des manifestations. Nous encourageons tous ceux qui ont déjà pratiqué un instrument à s'y remettre, **tous les musiciens sont les bienvenus** pour compléter nos rangs.

Nos plus jeunes recrues sont issues de **l'école de musique** qui propose des cours de clarinette, saxophone, flûte traversière, trompette, trombone, baryton, tuba, percussions et piano. Enfants ou

adultes, **il n'y a pas d'âge pour apprendre à jouer d'un instrument** alors n'hésitez plus !

Pour tous renseignements complémentaires : <http://harmonie-petersbach.eklablog.fr>

Ecole de musique : MULLER Cindy au 03 88 70 13 69 ou par mail : cindy.gangloff@gmail.com

Harmonie de Petersbach : GANGLOFF Marc au 03 88 70 44 07 ou par mail : harmoniedepetersbach@gmail.com

LES ASSOCIATIONS



A.S. Rehthal



Lors de l'Assemblée Générale du 26 Juin le président Alain Koller a été remplacé par Daniel Oster. Il présenta à l'assemblée le nouvel entraîneur Yann Schneider qui a accepté de relever le défi pour venir en D5. Les résultats ont suivi et à la trêve l'équipe I est en tête du groupe avec encore 2 matches à jouer. L'équipe II, tributaire de la une se trouve 4^{ème} avec encore 1 rencontre à jouer.

Le club se compose de 1 équipe de pitchounes (à partir de 5 ans), 2 équipes d'U9, 1 équipe d'U11, 2 équipes d'U13, et de 2 équipes séniors d'une quarantaine de licenciés.

Pour tout renseignement : Daniel OSTER - ESCHBOURG ☎ : 03 88 70 12 01 ou 06 85 05 86 90
mail : daniel.oster2019@gmail.com

INFORMATIONS



PASSAGE DU RAMONEUR

Pour être averti du passage du ramoneur comment cela se passe ?

Si j'ai internet, je me connecte sur le site : www.ramontage-fischer.fr et je rentre mes coordonnées.

Si je n'ai pas internet, je contacte la société par téléphone au 03 88 70 76 74 et donne mes coordonnées.

10 jours avant le passage du ramoneur un sms ou un courrier me sera envoyé, à la réception de celui-ci j'appelle pour fixer un créneau horaire.

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

Avec ou sans tubage 2x /an pour le bois, les granulés et le fioul et 1x /an pour le gaz.

La population officielle de Petersbach au 1^{er} janvier 2020 (source INSEE) s'élève à 659 habitants.



Dates des cours de tailles de l'Association arboricole de Petersbach et environs

21/03 cours de taille – Verger école
11/04 cours de greffage – Verger école
20/06 taille au vert – Verger école



RAPPELS

BRULAGE DES DECHETS

Le Règlement Sanitaire Départemental consultable en mairie interdit :

le brûlage à l'air libre, dans des incinérateurs ou dans des chaudières, des déchets ménagers et assimilés, des déchets verts issus des jardins et vergers et l'incinération des végétaux.

REGLEMENTATION DES ACTIVITES DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, les débroussailleuses, les tronçonneuses, les perceuses, etc. ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivantes :

Les jours ouvrables de 7 h à 20 h.
Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h.

Se conformer à ces réglementations constitue un minimum de respect envers ses voisins et évite les troubles de voisinage.



Tennis Club
Avis aux amateurs !

Possibilité d'occuper le court de tennis à votre convenance : 2,50 € l'heure / personne ou abonnement à l'année 35 € / personne (les clés sont à récupérer chez le Président).

Pour plus de renseignements adressez-vous au Président :

GREINER Christian, 20 lotissement Pochum
☎ : 03 88 70 47 13

HISTOIRE

René BRIWA

À u sein de leur association, Jean Bézard et Nicole Aubert compilent des informations pour retrouver la trace des Malgré-nous. Le sort de René Briwa a lui été évoqué dans un article du journal Le Monde Libre, daté du 18 mars 1951 et intitulé "Un héros nous a quitté". « Le hasard nous a fait connaître le sort d'un enfant de Petersbach, a expliqué le créateur de l'association. Mais le cas René Briwa est symptomatique de la collusion entre les incorporés de force et les Normands. »

En refusant de se « battre contre les libérateurs », le jeune homme avait été exécuté par un chef SS d'une balle dans le dos.



Une poterie remplie de terre normande du village de Le Désert été déposée par Jean Bézard.

Après le discours introductif de Christian Schmitt, maire de Petersbach, lors de la cérémonie, Jean Bézard a pris la parole. « Je suis dans une très grande émotion », a fait part l'ancien professeur, arrivé en Alsace près de trois semaines plus tôt.

Il a rappelé la condition des nombreux incorporés de force d'Alsace-Moselle passés par la Normandie après le Débarquement de juin 1944. « Ce drame, nous le ressentons encore chez nous », a-t-il souligné avant d'affirmer : « Ces jeunes, arrachés sur les bancs de l'école, ont trouvé de l'hospitalité dans les familles normandes. »

Le monument aux morts



Sur le monument aux morts sont gravés les noms et prénoms des Malgré-nous des enfants du village de Petersbach. L'expression « Malgré-nous » désigne les Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans la Wehrmacht, armée régulière allemande, durant la Seconde Guerre mondiale, que ce soit dans la Heer (armée de terre), dans la Luftwaffe (armée de l'air), dans la Kriegsmarine (marine de guerre), ou encore dans la Waffen-SS.

Sont gravés :

- Charles Jung (27 ans), décédé le 8 juin 1940 à Saint-Martin-du-Tertre.
- René Muller (23 ans), décédé le 10 mars 1943 en Russie.
- Alfred Letscher (21 ans), décédé le 31 juillet 1943 en Pologne.
- Théo Helmstetter (21 ans), décédé le 24 novembre 1943 en Ukraine.
- Émile Merckling (29 ans), décédé en janvier 1944 en Pologne.
- Paul Eckert (30 ans), décédé le 15 juin 1944 en Russie.
- Émile Becker (24 ans), décédé le 23 juin 1944 en Russie.
- René Briwa (18 ans), décédé le 8 juillet 1944 à Le Désert.
- René Jung (21 ans), décédé le 14 juillet 1944 en Pologne.
- Eugène Berron (19 ans), décédé le 22 août 1944 à Mantes-sur-Seine.
- Albert Muller (31 ans), décédé le 22 août 1944 en Pologne.
- Ernest Cron (21 ans), décédé en octobre 1944 en Yougoslavie.
- Charles Becker (21 ans), décédé le 8 novembre 1944 en Pologne.
- Alfred Bernhard (18 ans), décédé le 22 novembre 1944 en Lettonie.
- Helmut Bernhard (26 ans), décédé le 12 décembre 1944 en Hongrie.
- Rodolphe Schmitt (17 ans), décédé le 15 janvier 1945 en Allemagne.
- Ernest Jung (33 ans), décédé en février 1945 en Pologne.
- Ernest Cassel (25 ans), décédé le 27 février 1945 en Tchécoslovaquie.
- Ernest Helmstetter (18 ans), décédé le 11 mars 1945 en Allemagne.
- Émile Bernhard (24 ans), décédé le 28 mars 1945 en Russie.
- Georges Hissung (31 ans), décédé le 22 septembre 1945 en Pologne.

Calendrier des manifestations 2020

AVRIL	
Dim 19	Confirmation – Eglise de Lohr
Dim 19	Profession de foi – Eglise de La Petite Pierre
Sam 25	Concert de printemps de l'Harmonie - salle polyvalente
Mar 28	Don du Sang - salle polyvalente
MAI	
Sam 02	Soirée tartes flambées de l'amicale des sapeurs-pompiers - centre de secours
JUIN	
Sam 06	Auditions de l'école de musique
Ven 12	Fête scolaire du RPI Les Castors - salle polyvalente
Dim 14	Fête d'été de la paroisse protestante - Lohr
Dim 28	Marché aux puces de l'Harmonie - salle polyvalente et rue Principale
JUILLET	
Lun 06	Don du Sang – salle polyvalente
Lun 13	Fête nationale – monument aux morts et salle polyvalente
Dim 26	125 ^e anniversaire du corps des sapeurs-pompiers – centre de secours
AOÛT	
Dim 09	Portes ouvertes au Verger-Ecole de l'association Arboricole
Dim 16	Marche populaire de l'amicale des anciens sapeurs-pompiers de Siewiller - départ salle polyvalente
SEPTEMBRE	
Dim 06	Choucroute A.S. Rehthal - salle polyvalente
Lun 14	Don du Sang - salle polyvalente
OCTOBRE	
Dim 11	Moules-frites A.S. Rehthal - Schoenbourg
Dim 18	Exposition de fruits de l'association Arboricole - salle polyvalente
NOVEMBRE	
Sam 07	Distribution des calendriers des sapeurs-pompiers
Dim 08	Kirb - salle polyvalente
Dim 15	Vente de la paroisse protestante - salle polyvalente
Dim 29	Concert organisé par les Kahlenburger Loewe avec les maîtres chanteurs d'Alsace Bossue – Eglise protestante de Petersbach
Dim 29	Adventskafee paroisse protestante – La Petite Pierre
DECEMBRE	
Sam 12	Fête de Noël de la commune - salle polyvalente
Mar 15	Don du sang - salle polyvalente
Sam 19	Fête de la Paroisse Protestante "Waldweihnacht" - Lohr
Jeu 24	Culte – Eglise protestante de Petersbach